

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index : EUR 44/3629/2016

14 mars 2016

Turquie. Amnesty International condamne l'attentat place Kızılay, à Ankara

Le 13 mars 2016, peu après 18h30, une explosion a frappé Kızılay, pôle de transports publics situé en plein cœur d'Ankara. Selon les autorités, au 14 mars au matin, le bilan s'élevait à 37 morts et plus de 100 blessés.

Les autorités présumant que la déflagration a été causée par un kamikaze qui a fait exploser une voiture piégée en mouvement. Les hypothèses initiales laissent entendre que des policiers postés à proximité étaient la cible de l'explosion. Kızılay se trouve également non loin des bâtiments du Parlement, de ministères et de bâtiments gouvernementaux. C'est la troisième fois en moins de six mois que des attentats ciblent ce quartier du centre d'Ankara.

Amnesty International condamne cet attentat. Rien ne saurait justifier de prendre intentionnellement pour cibles des civils ni de mener des attaques sans discrimination. Les personnes responsables de l'attentat font preuve d'un mépris à l'égard du droit à la vie et des principes fondamentaux d'humanité. Pour l'heure, aucun individu ni aucun groupe n'a revendiqué l'attaque. Amnesty International invite les autorités turques à mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale et à traduire en justice les responsables présumés de cet attentat dans le cadre de procès équitables.